



Baromètre Abby - Facturation électronique

À 6 mois de l'échéance, 1 indépendant sur 4 n'a encore rien fait et près de 4 sur 10 confondent encore e-facture et simple PDF

(Janvier 2026 - Baromètre Abby Analytics sur 1 065 répondants)

Les chiffres clés à retenir

- **48%** des indépendants citent le manque d'information comme frein principal à la préparation.
- **37%** ne comprennent pas la différence entre une facture PDF envoyée par email et une facture électronique au sens de la réforme.
- **26%** n'ont entrepris aucune démarche à 6 mois de l'échéance et ce taux grimpe à **46%** chez ceux qui ne comprennent pas la réforme.
- La réforme est surtout vécue comme une contrainte : **43%** la voient véritablement comme une contrainte, **40%** n'ont pas encore d'avis ; seuls **17%** y voient une opportunité de simplification.
- **Corrélation clé** : Ceux qui comprennent la différence PDF/e-facture ont 3 fois moins de chances d'être inactifs (14% vs 46%).

- Attentes vis-à-vis d'une solution : **44%** attendent une automatisation totale, **35%** veulent un prix stable.



Une réforme encore “floue” : le déficit d’information, premier point de blocage

À 6 mois de l’entrée en vigueur de la réforme de la facturation électronique (septembre 2026), le signal d’alerte le plus net est la pédagogie : **près d’un indépendant sur deux déclare manquer d’information pour se préparer (48%)**. Ce manque de clarté se voit dans un indicateur très parlant : **37% des répondants confondent encore facture électronique et PDF envoyé par email**.

La réforme avance plus vite que l’information : un tiers des indépendants ne savent toujours pas ce qu’est une e-facture.

Inaction : 26% n’ont pas bougé... et l’incompréhension multiplie les risques

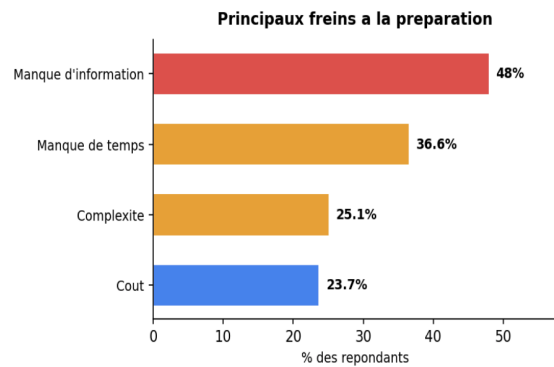
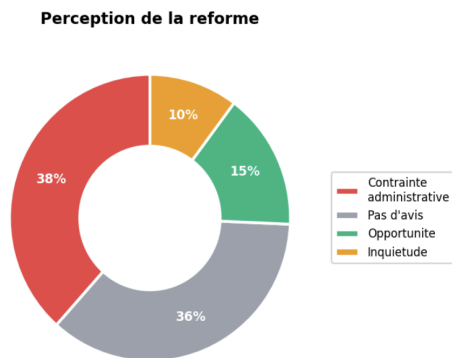
L’enquête montre une inaction préoccupante : **26% des répondants n’ont réalisé aucune démarche à 6 mois de l’entrée en vigueur de la réforme**. Plus inquiétant encore : **chez ceux qui ne comprennent pas la réforme, ce taux grimpe à 46%**.

Elle met en évidence un effet mécanique : mieux on comprend, plus on agit. Les indépendants qui saisissent la différence PDF/e-facture sont **3 fois moins susceptibles de rester inactifs (14% vs 46%)**.

Comprendre la réforme, c’est déjà être prêt : l’éducation devient le vrai levier de conformité.

Perception et freins : contrainte, flou... et minorité qui y voit une simplification

Sur le ressenti, l’étude dresse le portrait d’une réforme subie : **43% la vivent comme une contrainte et 40% n’ont pas encore d’avis** ; seuls **17% y voient une opportunité de simplification**. Globalement, **l’étude révèle une réforme technico-administrative** qui n’a pas encore été ‘traduite’ en bénéfices concrets pour les indépendants.



Le top 2 des obstacles est clair : **manque d'information (48%)** et **manque de temps (37%)**. La complexité et le coût apparaissent ensuite comme freins significatifs.

Segments “plus exposés” : qui risque d’être en retard, et pourquoi ?

Tous les indépendants ne sont pas au même niveau de préparation. Les résultats montrent une **réforme “à plusieurs vitesses”** : certains sont déjà structurés et avancent, tandis que d’autres cumulent **manque d'information, inquiétude** et **retard de mise en conformité**. Ce baromètre met en avant quelques profils qui ressortent comme **plus susceptibles de rencontrer des difficultés** d’ici l’échéance et non pas parce qu’ils “font mal”, mais parce que leurs contraintes et leurs attentes ne sont pas les mêmes.

Les artisans (12% des répondants) ressortent comme un public qui a besoin d’une pédagogie très concrète, liée à la réalité du terrain : acomptes, devis/factures, chantiers, avoirs, paiements fractionnés…

Les utilisateurs d’offres gratuites (25%) apparaissent comme un autre public “à surveiller” : ils peuvent plus facilement repousser le sujet tant qu’ils ne savent pas clairement ce que la réforme implique pour eux (notamment la question du coût).

Les “inquiets” (12%) regroupent ceux qui expriment davantage de stress face à la réforme. Le risque, ici, est moins technique que psychologique : quand on a peur de mal faire, on a tendance à procrastiner ou à se retrouver bloqué au dernier moment.

Enfin, un petit groupe de “**retardataires**” (6%) se détache : ce sont les profils qui avancent très tard, voire pas du tout, malgré l’échéance qui approche.

À l’inverse, l’enquête identifie aussi des “**champions**” (6%) : des indépendants déjà prêts, qui comprennent bien la réforme et ont déjà enclenché les démarches.

Ce que les indépendants attendent d'une solution : automatisation et stabilité tarifaire

Pour réussir la bascule, les attentes sont nettes : **44% des indépendants veulent une solution qui automatise entièrement la facturation électronique** (sans paramétrage complexe ni actions manuelles), **35% privilégient la stabilité du prix** (sans surcoût lié à la réforme), **15% attendent des contenus d'accompagnement** (guides, webinaires, pas-à-pas) et **6% misent avant tout sur un support réactif en cas de blocage**.

Nicolas Lespinasse, CEO d'Abby, déclare :

“Nous avons lancé ce baromètre pour mesurer, sans filtre, le niveau de préparation réel des indépendants à la réforme de la facturation électronique et surtout identifier ce qui les empêche d'avancer. Le résultat est clair : le sujet reste trop flou pour beaucoup, et cette incompréhension se traduit immédiatement en inaction. À six mois de l'échéance, plus d'un quart n'a entrepris aucune démarche et plus d'un tiers ne distingue pas encore une e-facture d'un simple PDF.

La conclusion, côté “terrain”, c'est qu'on ne gagnera pas cette bascule avec des injonctions : il faut de la pédagogie très concrète et des outils qui rendent la conformité quasi invisible. Chez Abby, notre priorité est simple : permettre aux indépendants d'être en règle sans y passer des heures, en automatisant au maximum, en rassurant sur les coûts, et en accompagnant pas à pas ceux qui découvrent encore le sujet.”

Méthodologie du baromètre

Baromètre “Préparation des indépendants à la réforme 2026” : enquête menée entre le **22 janvier 2026** et le **2 février 2026**, auprès de **1 065 répondants** (indépendants / TPE).

L'enquête repose sur un échantillon très majoritairement composé de **micro-entrepreneurs (74,3%)**, devant les **entreprises individuelles (20,6%)**. Les autres statuts restent marginaux : **SARL (2,0%)**, **SAS (1,5%)**, **EURL (0,8%)** et autres (0,8%). Du côté des activités, l'échantillon reflète principalement l'univers des indépendants de prestation de services (80,1%), avec une part d'artisans (11,6%) et d'acteurs de la vente de marchandises (6,3%) ; 2,0% se déclarent dans une autre catégorie.

En termes de volumétrie, les répondants émettent plutôt peu de factures : **44,6%** déclarent émettre **moins de 5 factures par mois**, **41,4%** entre **5 et 20**, et **14,0%** plus de **20 factures** mensuelles. Le questionnaire s'articule d'abord autour d'un module mesurant le **niveau de connaissance de la réforme** sur une **échelle de 0 à 10**, ensuite regroupée en 4 niveaux : **30,6%** des répondants se situent à un niveau **faible (0-3)**, **28,0%** à un niveau **moyen (4-5)**, **26,1%** à un niveau **bon (6-7)** et **15,3%** à un niveau **expert (8-10)**. Un second bloc porte sur les **repères calendaires** de la réforme : **48,8%** déclarent connaître la **date exacte** de l'obligation de réception des factures électroniques, **28,8%** se disent “**pas sûrs**”, et **22,3%** indiquent ne pas la connaître.

Le questionnaire teste ensuite la compréhension concrète du dispositif via une question binaire sur la différence entre un PDF envoyé par email et une facture électronique au sens de la réforme. Il intègre également un module “passage à l’action” : une question à choix unique permettant d’identifier les démarches déjà engagées à environ six mois de l’échéance (ex. aucune démarche, comparaison d’outils, recherche d’informations, confirmation de mise en conformité de l’outil, etc.). Enfin, l’étude comporte des questions à réponses multiples pour mesurer les perceptions, les freins et les attentes d’accompagnement ; ce format permet d’obtenir des taux de citation par item (par exemple : manque d’information, manque de temps, complexité, coût, etc.).

À propos d’Abby

Abby est une start-up française qui propose une application de gestion tout-en-un pour indépendants (facturation, suivi, pilotage) et vise à rendre la facturation électronique accessible à tous à l’approche de la réforme. Abby accompagne déjà 100 000 indépendants et est reconnue comme Plateforme Agréée pour opérer les flux de facturation électronique.

www.abby.fr